



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Présidence



Nouméa, le 1<sup>er</sup> avril 2021

Affaire suivie par :  
Cellule de veille et de crise

Tél. : 290 028  
Mél. : [laurence.depond@unc.nc](mailto:laurence.depond@unc.nc)

## **Communiqué à la communauté universitaire**

Campus de Nouville  
145, Avenue James Cook  
98800 Nouméa

Bonjour à toutes et à tous,

Comme nous tous, j'ai accueilli avec soulagement les nouvelles mesures de déconfinement progressif annoncées ce jeudi 1<sup>er</sup> avril 2021 par le président du gouvernement et le Haut-commissaire de la République.

Pour ce qui concerne le fonctionnement de l'université, nos campus restent fermés au public jusqu'au lundi 12 avril. Les enseignements en présentiel pourront reprendre à compter du 12 avril, dans le respect des gestes barrières en vigueur.

Toutefois, l'accès physique aux BU du campus de Nouville sera autorisé au public universitaire et aux lecteurs autorisés à partir du mercredi 7 avril avec respect des gestes barrières et notamment le port du masque obligatoire. Les précisions seront communiquées via le site web de la BU notamment.

**Pour les étudiantes et étudiants**, l'UNC reste fermée et les vacances universitaires débutent demain soir (semaine 14).

**Pour les personnels enseignants**, jusqu'au samedi 3 avril inclus, l'accès au campus reste soumis, dans le cadre de la période de sauvegarde du plan de reprise des activités, à demande d'autorisation en ligne. Le lundi 5 avril étant férié, le libre accès aux campus sera rétabli à partir du mardi 6 avril, dans le respect des gestes barrières en vigueur et notamment le port du masque obligatoire.

**Pour les personnels administratifs**, ils demeurent en télétravail, en congé ou en autorisation d'absence jusqu'au 6 avril inclus (sauf le personnel de la cellule de crise et les personnels mobilisés par la cellule de crise). Le retour progressif sur les postes administratifs en présentiel est autorisé à partir du mercredi 7 avril en respectant strictement les gestes barrières en vigueur et notamment le port du masque. Les directeurs et chefs de service seront informés par la direction générale du calendrier de reprise de leurs collaborateurs.



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



À ce stade, tous les événements publics sont reportés au-delà du 12 avril et les locations de salles/amphis demeurent suspendus jusqu'à nouvel ordre.

Je rappelle que les autorités ont souligné la nécessité de respecter en toutes circonstances, et jusqu'au 12 avril, les gestes barrières.

Je profite à nouveau de cette communication pour vous renouveler bien sincèrement mes remerciements pour votre abnégation, votre patience et l'agilité dont vous avez fait preuve pour continuer le travail pendant cette période pour le moins compliquée.

Je vous souhaite à toutes et à tous de très bonnes vacances universitaires et espère vous revoir très bientôt sur nos campus.

Bien cordialement.

Gaël Lagadec



Président de l'UNC